

Compte Rendu du Comité Social Economique

du 26 mars 2020

Réunion mensuelle réalisée en conférence téléphonique eu égard aux circonstances actuelles

1/ **La Direction nous informe:**

- L'activité Internet maintien les besoins logistiques. Chronopost annonce l'arrêt de ses services, la famille ELA va donc être livrée par nos soins également.

2/ **Questions diverses**

- **Dans les Centres d'appels (télétravail compris)** nous avons été alertés par la recrudescence d'incivilités de la part de nos clients. Si on peut comprendre l'agacement provoqué par les retards ou les annulations de livraisons ou dépannages, il convient de protéger également nos salariés. Ainsi nous demandons à la Direction de se mettre en contact avec Mr Famechon et ses équipes pour trouver une solution permettant de stopper une conversation malsaine, ou de rappeler la règle à chacun si elle existe déjà.
- **Le Centre d'appels de Limonest** a-t-il été désinfecté ? Le travail doit-il, peut-il, y reprendre ? Le Centre a bien été nettoyé ainsi que les salles adjacentes. Des gants vont être mis à disposition pour une réouverture dès lundi avec 50% des salariés en télétravail.
- **Chômage partiel : combien de salariés sont concernés sur DGE ?** 2043 salariés sont concernés pour le moment, mais dans ce chiffre on compte également ceux qui le sont que deux ou trois jours par semaine comme les livreurs, ou une semaine sur deux comme ceux de l'IAD. Ce chiffre n'est pas le plus révélateur, il sera affiné et précisé ultérieurement.
- **IAD : quels sont les types de produits sur lesquels les techniciens interviennent encore ?** La Direction confirme que les familles FROID CUISSON LINGE TELEVISION sont prioritaires, MAIS qu'en fonction du dossier on peut aussi intervenir sur d'autres familles comme les lave-vaisselle (matériel appartenant à du personnel soignant par exemple).
- **Bulletins de salaires dématérialisés :** le bulletin de paye sera bien dématérialisé comme prévu. Les codes confidentiels de connexion seront envoyés par courrier, si ce courrier ne vous parvient pas il suffit de nous contacter et nous ferons le nécessaire pour vous aider.
- **Tickets restaurants, comment vont-ils être distribués aux ayant droits ?** La Direction a demandé au service paye de ne pas saisir les TR pour le moment sur la fiche de paye, ils

seront décalés sur la fiche de paye *de reprise*. Sur les sites encore ouverts il y a peut être la possibilité de livraison de ces TR mais la Société en charge de cela n'a pas encore réondu.

Les salariés en télétravail y ont-ils droit ? la loi va bien dans ce sens mais la Direction attend la réponse de l'URSSAF.

- **Participation** : une ordonnance du 25 mars permet aux entreprises de verser Participation et Intéressement jusqu'au 31/12/2020 ... la Direction ne peut pas nous donner de réponse à ce sujet à ce jour. *(Pour rappel le taux de participation de cette année est à 7,73%, pour calculer votre montant il suffit de prendre votre total brut de l'année civile 2019 et de le multiplier par 7,73, vous enlevez 9,7% de CSG/CRDS et vous obtenez votre montant total net)*
- **Info** : le chômage partiel prend le pas sur la garde d'enfants ; concrètement si vous aviez fait la demande de garde d'enfant et que vous avez été mis en chômage partiel, vous êtes en chômage partiel (pas de différence de rémunération).
- **Œuvres sociales** : si vous devez faire un achat avec des cartes cadeau Darty, les magasins étant fermés, vous pouvez les utiliser pour faire un achat sur notre site Darty.com. La marche à suivre est à consulter sur le site du CSE DGE.

Pour des raisons de respect des consignes gouvernementales, et dans un souci de bon sens, les visites des élus de la CAT DGE sont suspendues.

Vous pouvez néanmoins nous joindre par tous moyens que vous jugerez utiles en cas de question ou de problème comme d'habitude !

Prenez soin de vous et de vos proches, et courage et merci à ceux de nous qui bossent encore !!